

DELIBERATION N° 2023/10/05-25

La **Commission de la Recherche**, en sa séance du 05 Octobre 2023, sous la présidence de M. Eric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Philippe Delaporte, Vice-président Recherche,

Vu le Code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1-II,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu l'extrait du procès verbal du Conseil de laboratoire de l'Institut de Chimie Radicalaire du 6 janvier 2022,

DECIDE

Renouvellement de l'unité mixte de recherche
Institut de Chimie Radicalaire (UMR 7273 - ICR)

La Commission de la Recherche approuve le renouvellement de l'unité mixte de recherche et la nomination de sa direction :

- UMR 7273
- Intitulé : Institut de Chimie Radicalaire (ICR)
- Directeur : FERRE Nicolas, *PR AMU*
- Directeur Adjoint : GASTALDI Stéphane, *DR CNRS*
- Directrice Adjointe : MOLLICA Giulia, *DR CNRS*
- Tutelle (s) principale (s) : AMU ; CNRS

à compter du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2028

Fait à Marseille, le 5 octobre 2023



Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université